

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: DELTACAPS 50 CS

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: 192/23/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0031307-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	11
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

DELTACAPS 50 CS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Cropchem España S.L.
	Adresse	Edificio Atalayas Business Center Carril Condomina N°3 Planta 12 30006 Murcia Espagne
Numéro de l'autorisation	192/23/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0031307-0000	
Date de l'autorisation	24/07/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	11/04/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Sharda Cropchem España S.L.,
Adresse du fabricant	Edificio Atalayas Business Center, Carril Condomina N°3, Planta 12, 30006 Murcia, Espagne
Emplacement des sites de fabrication	I.R.C.A. Service SpA Strada Statale Cremasca 591, 10, 24040 Forno San Giovanni, Italie
	DTS OABE Pol. Bengoetxea, S/N, 48419 Bengoetxea, Orozko, Bizkaia, Espagne
	Industrialchimica srl Via Sorgaglia, 40, 35020 Arre (PD), Italie
	ZPUH Best Pest Sp.J. Ul. Moździerzowców 6b, 43-602 Jaworzno, Pologne
	Productos FLOWER Pol. Ind., La Canaleta, s/n, 25300 Tarrega, Lleida, Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	24 - Deltaméthrine
Nom du fabricant	Sharda Europe B.V.B.A (pour Sharda Cropchem Limited (Inde))
Adresse du fabricant	Heedstraat 158 1730 Asse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Heranba Industries Ltd. 101/102, Kanchanganga, Factory Lane, Borivali – (W) 400092 Mumbai Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	4,977

2.2. Type de formulation

CS - Suspension de capsules

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient de la 2.2-iminodiéthylamine et du 1.2- benzisothiazolin-3 (2H)-one (BIT).. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage..

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le récipient dans uprès d'entreprises d'élimination des déchets agréées, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Éliminer le contenu dans uprès d'entreprises d'élimination des déchets agréées, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - 1 : Réduction des populations de mouches intérieures par les utilisateurs universels :

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Musca domestica
Nom commun: mouche domestique
Stade de développement: Adultes

	Nom scientifique: Stomoxys calcitrans Nom commun: mouche des étables Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur A l'intérieur des bâtiments résidentiels.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Appliquez le produit sous forme de solution par pulvérisation ponctuelle sur les surfaces où se posent les mouches.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,5 ml du produit à diluer avec de l'eau pour obtenir un volume de 100 ml. Appliquer la solution de travail par pulvérisation ponctuelle sur la surface (maximum 2 m ²) à la dose de 50 ml par 1 m ² (12,75 mg de deltaméthrine par m ²). Dilution (%): 0,5% Nombre et fréquence des applications: Le produit est efficace 7 jours après l'application et se maintient jusqu'à 8 semaines après l'application. En cas de réinfestation, le traitement doit être répété après 8 semaines. Utiliser au maximum 1 à 2 fois par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille (HDPE) 25 ml avec pipette de dosage de 0,5 ml

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Identifiez les endroits où les insectes ont l'habitude de se percher et appliquez le produit sur les surfaces uniquement tachées (par exemple sur les cadres de fenêtres, les murs ou les plafonds).
- Appliquez la solution de travail à l'aide d'un pulvérisateur manuel à basse pression adapté, en produisant un jet grossier.
- Un dispositif de pulvérisation spécial, par exemple une lance, doit être fixé au pulvérisateur, ce qui permet une application ponctuelle du produit.
- La pipette de dosage doit pouvoir mesurer 0,5 ml de produit. - Ne pas utiliser sur une surface supérieure à 2m².
- Si, malgré l'utilisation du produit, l'activité des insectes persiste, consulter un désinfesteur qualifié.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas utiliser le produit plus de deux fois par an.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - 2 : Réduction des populations de mouches intérieures par les utilisateurs professionnels :

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Musca domestica*
Nom commun: mouche domestique
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Stomoxys calcitrans*
Nom commun: mouche des étables
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

L'intérieur des pièces des immeubles d'habitation, des bâtiments publics (par exemple: les hôpitaux, les cinémas, les hôtels, les restaurants ; à l'exception des locaux, des équipements, des véhicules, des lieux et des filiales utilisés pour la collecte, le transport et le traitement des déchets d'origine animale ou végétale et la mise en décharge) et industriels (par exemple, les entrepôts ; à l'exception des locaux, des équipements, des véhicules, des lieux et des filiales utilisés pour le transport, la réception, l'entretien et la résidence des animaux domestiques, ou pour la préparation et le transport des aliments, et pour la collecte, le transport, le stockage, la transformation industrielle et la commercialisation des produits d'origine animale ou végétale).

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation

Description détaillée:

Appliquez le produit sous forme de solution par pulvérisation ponctuelle sur les surfaces où se posent les mouches.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 25 ml du produit à diluer dans l'eau jusqu'à 5 l afin de pulvériser une surface de 100 m². Appliquer la solution de travail par pulvérisation ponctuelle surface à un taux de 50 ml par m² (12,75 mg de deltaméthrine par 1 m²).

Dilution (%): 0.5%

Nombre et fréquence des applications:

Le produit est efficace 7 jours après l'application et se maintient jusqu'à 8 semaines après l'application.

En cas de réinfestation, le traitement doit être répété après 8 semaines.

Utiliser au maximum 6 fois par an.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille (HDPE) ou bidon (HDPE) d'une capacité de 50 ml, 100 ml, 500 ml, 1 l, 5 l.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer la solution de travail à l'aide d'un pulvérisateur manuel ou à dos adapté, à basse pression, produisant un jet grossier. Un dispositif de pulvérisation spécial, par exemple une lance de pulvérisation, doit être fixé au pulvérisateur, ce qui permet l'application ponctuelle du produit.
- Ne pas utiliser le produit en cas de résistance à la substance active connue contenue dans ce produit, ou en cas de suspicion de résistance
- Éviter d'utiliser le produit en continu.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Identifiez les endroits où les insectes sont le plus susceptibles de s'installer et pulvérisez le produit uniquement par endroits sur les zones qui ne sont pas régulièrement nettoyées par voie humide (par exemple, les cadres de fenêtres, les murs ou les plafonds).
- L'utilisation d'un équipement de protection respiratoire, tel qu'un masque FFP 1 au minimum, et d'une protection oculaire lors de l'utilisation du produit est obligatoire.
- Une combinaison de protection (au moins de type 4, EN 14605) imperméable au produit biocide doit être portée.
- Lors de la manipulation du produit, utiliser des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants et des combinaisons doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans l'information sur le produit).
- N'utilisez pas le produit plus de 6 fois par an.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir la section 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Avant l'utilisation, agiter l'emballage afin de bien mélanger le contenu.
- Déterminez avec précision la quantité de solution de travail nécessaire (dose de 50 ml de solution de travail pour 1 m² de surface).
- Préparer 0,5 % de solution de travail (par exemple, diluer 5 ml de produit dans de l'eau pour obtenir 1 litre de solution de travail).
- Le local traité avec le produit ne peut être réutilisé que lorsque la surface traitée est complètement sèche et que le lieu a été bien aéré.
- Les personnes et les animaux doivent être retirés de la pièce pendant la procédure. Retirez (ou fixer correctement) les plantes, la nourriture, les jouets, la vaisselle exposée et les autres objets utilisés.
- Avant d'utiliser le produit, fermez la porte de la pièce où il sera utilisé.

o N'utiliser que conformément aux instructions figurant sur l'étiquette.

o Stratégies pour prévenir et / ou gérer le développement de la résistance :

o Dans la mesure du possible, l'utilisation de traitements combinés avec des agents non chimiques ;

o L'application du produit doit toujours être dirigée contre les stades les plus sensibles du cycle de vie du ravageur ;

o Dans le cas où une période d'inspection prolongée est nécessaire, les traitements doivent être effectués en alternance avec des produits ayant des modes d'action différents ;

o Les niveaux d'efficacité doivent être surveillés et les cas de baisse d'efficacité doivent être étudiés pour trouver des preuves éventuelles de résistance, en notant que l'assainissement et la proximité de locaux non traités peuvent contribuer au risque de réinfestation ;

o En cas de développement d'une résistance de l'espèce cible, les autorités compétentes doivent être informées ;

o Dans les cas où les doses correctement utilisées indiquées sur l'étiquette ne fournissent pas le niveau de contrôle attendu et où une résistance a été démontrée, tout produit contenant une substance active ayant le même mode d'action doit être abandonné.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas pulvériser sur des appareils électriques allumés.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.
- Évitez de rester dans le rayon d'action du liquide pulvérisé.
- Après le traitement, laver la peau exposée à l'eau et au savon.
- Ne pas contaminer les réservoirs et les prises d'eau avec le produit.
- Ne pas utiliser directement sur ou à proximité des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des boissons et des surfaces, récipients et dispositifs qui peuvent entrer en contact direct avec les denrées alimentaires, les aliments pour animaux, les boissons et les animaux d'élevage.
- Couvrir les aliments, les équipements de préparation des aliments et les ustensiles de cuisine avant d'utiliser le produit.
- Retirez ou couvrez les terrariums, aquariums et cages d'animaux avant l'utilisation. Fermez le filtre à air de l'aquarium pendant la pulvérisation.
- Les réservoirs de stockage d'eau doivent être couverts avant d'utiliser le produit.
- Aucun spectateur ne doit être présent pendant l'application du produit ou rentrer dans la pièce avant que les surfaces pulvérisées ne soient sèches.
- Tenir les enfants éloignés des zones traitées.
- Le produit doit être utilisé de manière à ce que les animaux domestiques (notamment les chats) n'entrent pas en contact avec le produit (empêcher l'accès aux zones traitées).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets secondaires : Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer des paresthésies (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

Le produit peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses ainsi qu'une sécheresse et des fissures de la peau. L'inhalation peut provoquer des irritations, de la toux. Risque d'œdème pulmonaire. Agitation, troubles gastro-intestinaux, tremblements, vertiges, maux de tête, somnolence, vomissements, douleurs abdominales, tremblements musculaires, nausées, perte de connaissance, oppression thoracique.

Premiers soins :

Déplacez les blessés à l'air frais. Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Offrez à la personne blessée des conditions de repos. Maintenir la température du corps. Si le blessé est inconscient, le placer sur le côté, la tête plus basse que le reste du corps et les genoux pliés. Contrôler la respiration ; si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle. Ne laissez jamais le blessé seul. Emmenez le blessé à l'hôpital et emportez si possible le récipient ou l'étiquette.

En cas de

- Ingestion : Ne pas faire vomir. Appelez immédiatement un médecin et montrez-lui l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

- Inhalation : Déplacez les blessés à l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter un médecin.

- Contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Après contact avec la peau, laver immédiatement la peau à l'eau et au savon, sans frotter.

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. En cas de malaise, consulter un médecin.

Premiers secours pour les animaux de compagnie :

En cas de suspicion d'empoisonnement d'un animal, il est nécessaire de contacter immédiatement une urgence vétérinaire, en informant de l'étiquette du produit.

Mesures de protection de l'environnement :

- Empêcher le déversement du produit dans l'environnement (eaux de surface et souterraines), dans les égouts, dans les canaux, etc. en construisant des barrières de protection et en fermant les canaux.

- Informer les autorités compétentes de tout déversement dans l'eau, les égouts, les canaux.

- Recueillir le produit déversé à l'aide d'un absorbant (par exemple : sable, sciure de bois, etc.) et le placer dans un conteneur approprié pour une élimination ultérieure en tant que déchet dangereux.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- L'emballage du produit, tous les matériaux contaminés par le produit et les restes de produit non utilisé après utilisation, scellés dans un récipient étiqueté, doivent être éliminés de manière sûre et remis à une entreprise autorisée à récupérer et neutraliser les déchets dangereux (par exemple, les usines d'incinération). Ne pas mélanger avec le flux des déchets municipaux.

- Ne pas contaminer les réservoirs d'eau et les prises d'eau avec le produit. Ne pas déverser dans les eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker le produit dans son emballage d'origine, étiqueté et fermé hermétiquement, dans un endroit frais, sec et bien ventilé, hors de portée des enfants et des animaux non ciblés. Éviter les températures élevées. Protéger contre les rayons directs du soleil. Protéger de l'humidité et du gel. Ne pas stocker avec des agents oxydants, des alcalis (solutions caustiques) et des acides. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Les conteneurs doivent être placés de manière à permettre la libre circulation de l'air. Vérifiez régulièrement que les stocks de produits ne sont pas endommagés.

Durée de la période de stockage : Jusqu'à 2 ans (à partir de la date de production) à température ambiante.

6. Autres informations :

6. Autres informations

La teneur en substance active pure par 100 g est : Deltaméthrine (4,902 g).